

CONVOCATION DU CONSEIL

DE L'ACTION SOCIALE

ET DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-18 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation

Conformément à l'art.26 bis par.5 aliéna 2 et 3 de la loi du 08/07/76, organique des C.P.A.S.

Rouvroy, le 17/10/2016

Nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion annuelle publique commune du Conseil de l'action sociale et du Conseil communal qui se déroulera :

Le jeudi 27 octobre 2016
à 19 heures 30 dans la salle du conseil communal

Ordre du jour :

Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS, rapport relatif aux économies d'échelle, aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activité du CPAS et de la commune pour 2017.

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général FF,

La Bourgmestre,

M. RICHARD



C. RAMLOT